

No d'activité : 101545

Évaluation et prise en charge de la néphropathie diabétique et les nouvelles frontières du traitement des symptômes vasomoteurs de la ménopause

Mercredi 02 décembre 2026 de 17:30 à 21:15



Le Calvi



Président de séance
Dre Audrey Forget

Compétences

Horaires

17:30 - 18:00 Accueil

18:00 - 19:30 les nouvelles frontières du traitement des symptômes vasomoteurs de la ménopause
Dr Robert Sabbah

19:30 - 19:45 PAUSE

19:45 - 21:15 Évaluation et prise en charge de la néphropathie diabétique
Dr Elie Sahyouni

Objectifs

les nouvelles frontières du traitement des symptômes vasomoteurs de la ménopause

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure de:

1. Décrire le rôle des neurones KNDy dans la physiopathologie des symptômes vasomoteurs associés à la ménopause.
2. Reconnaître les patientes susceptibles de bénéficier d'un traitement ciblant les neurokinines pour la prise en charge des symptômes vasomoteurs.
3. Analyser les données probantes portant sur l'efficacité et l'innocuité des traitements ciblant les neurokinines dans le traitement des symptômes vasomoteurs et la comparaison d'efficacité avec les traitements classiques des symptômes vasomoteurs.
4. Intégrer les principes de la prise de décision partagée dans le choix d'une stratégie thérapeutique adaptée aux femmes présentant des symptômes vasomoteurs

Évaluation et prise en charge de la néphropathie diabétique

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure de:

- Définir la néphropathie diabétique (ND) et le risque résiduel.
- Appliquer les lignes directrices de Diabète Canada de 2025 dans sa pratique, notamment en matière de dépistage et de suivi de la ND.
- Envisager la quadrithérapie chez les patients atteints de ND.
- Stratifier le niveau de risque du patient en utilisant différents outils d'analyse.
- Orienter en spécialité selon le risque de progression d'insuffisance rénale.

Évaluation



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

Accréditation

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 3,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité est admissible aux allocations du fonds de formation ou au ressourcement.

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bayer Inc

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>